

05 novembre 2015 | Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Communiqué de la délégation CGT au Conseil d'administration du CNFPT

Le Conseil d'administration du CNFPT qui s'est tenu ce mercredi 4 novembre 2015, a été l'occasion de faire le point sur les attaques gouvernementales que subit le CNFPT. Si la ministre de la fonction publique est revenue sur sa proposition initiale de baisser à 0,8 % le taux de cotisation obligatoire des collectivités au CNFPT, elle maintient une baisse de 10 % soit un taux de à 0,9 %. Or, comme l'a déclaré Christophe COUDERC, vice-président, au titre des représentants des organisations syndicales siégeant au CA, cette proposition reste inacceptable et a affirmé la nécessité de poursuivre la campagne pour le maintien du 1%, la défense du service public, de la formation professionnelle des agents de la fonction publique et du CNFPT et exiger le retrait de l'article 62 du PLF 2016. Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, FA-FPT, UNSA, représentatives de près de deux millions d'agents et fonctionnaires territoriaux, appellent ces derniers à se mobiliser contre cette disposition et les députés et sénateurs à la rejeter.

Ce conseil a été l'occasion d'installer le collège des employeurs représentant les conseils départementaux. La décision modificative du budget a été adoptée à l'unanimité par le collège employeur, le paritarisme tronqué excluant les représentants du personnel de ce vote.

À l'occasion du point sur les achats, notamment des achats d'action de formation, la CGT a renouvelé ses remarques concernant le recours à des prestataires privés, en particulier sur les formations en management et CHSCT, ceux-ci n'ayant souvent pas de connaissance de la fonction publique territoriale. Les retours des agents ayant suivi ces formations sont négatifs.

À cette occasion, la question de l'évaluation des formations a été à nouveau soulevée.

Par ailleurs, rebondissant sur l'affirmation du président du CNFPT faisant état de la progression de l'activité du CNFPT de 10,5 % depuis le mois de janvier, la CGT s'est inquiétée des besoins en personnel de l'établissement.

COMMUNIQUE